

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LES CLEFS  
(HAUTE-SAVOIE)**

**SEANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024**

**Séance du jeudi 25 avril 2024**, le Conseil Municipal de la Commune des Clefs, dûment convoqué le 18 avril 2024, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, à **20h00**, en mairie, sous la présidence de M. Sébastien BRIAND, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14  
Nombre de conseillers municipaux présents : 9  
Nombre de votants : 9 + 4 POUVOIRS

**Présents (9)** : Mesdames BULEUX Nathalie ; Roselyne DA RUGNA ; Mme MEILLIER Claire ; ALEXANDRE MEYZIE Florence ;  
Messieurs Sébastien BRIAND ; ALBANEL Xavier ; LAMBERSENS Dominique ; PERRISSIN-FABERT Frédéric ; BASTARD-ROSSET Benoît.

**Absent (1)** : M. CREDOZ Pierre  
**Pouvoirs (4)** : Mme Evelyne POYET-MOREUL donne pouvoir à Mme MEILLIER Claire  
Mme HARZO Marie donne pouvoir à Mme BULEUX Nathalie  
Mme CORBINEAU Elodie donne pouvoir à M. BRIAND Sébastien  
M. BIBOLLET Maxime donne pouvoir à ALBANEL Xavier

Secrétaire de séance : Nathalie BULEUX

**DELIBERATION  
N°2024-015**

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-SAVOIE AU TITRE DU PLAN RURALITÉ 2022-2027**

Le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention au Département de la Haute-Savoie au titre du Plan Ruralité pour les travaux de la future mairie suite à la réévaluation du montant des travaux et des honoraires du maître d'œuvre.

Le Maire rappelle au conseil que le Plan Ruralité 2022-2027 est destiné à financer un projet phare du mandat.

Repérage Amiante et dossier technique amiante :	1 308,50 € H.T.
Mission Coordination sécurité et protection santé :	3 140,00 € H.T.
Mission contrôle technique de construction :	2 130,00 € H.T.
Estimation des travaux réévaluée :	310 205,00 € H.T.
Honoraires du maître d'œuvre 27 A :	52 230,00 € H.T.
Etude de faisabilité :	4 600,00 € H.T.
<b>Soit un coût total estimatif de l'opération de :</b>	<b>373 613,50 € H.T.</b>

Le Maire rappelle que le conseil a déjà délibéré le 4 mai 2023 pour demander des subventions auprès du Département, de la Région et du SYANE sur la base d'un montant des travaux qui avait été estimé à 193 520 € H.T. et un montant des honoraires du maître d'œuvre estimé à 34 833,60 € H.T.

Le Maire propose le Plan de financement prévisionnel suivant pour un nouveau montant total estimé de l'opération de 373 613,50 € H.T. :

Département (Plan Ruralité) :	132 543,30 H.T.	35,48 %
Département (CDAS 2023) :	60 000 € H.T.	16,06 %
Région (Contrat Région 2022-2026) :	42 000,00 € H.T.	11,24 %
SYANE (Appel à projet pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, Edition 2023) :	44 457,00 € H.T.	11,90 %
Fonds Chêne (Programme ACTEE) montant alloué sur Etudes de maîtrise d'œuvre	19 890,50 € H.T.	5,32 %
Autofinancement de la Mairie :	74 722,70 € H.T.	20,00 %
Total :	373 613,50 € H.T.	100,00 %

Après avoir entendu le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le nouveau plan de financement ci-dessus détaillé ;
- ACCEPTE de solliciter une aide financière d'un montant de 132 543,30 € H.T. auprès de Département de la Haute-Savoie au titre du Plan Ruralité pour les travaux de la future mairie suite à la réévaluation du montant des travaux et des honoraires du maître d'œuvre.

Ainsi fait et délibéré aux Clefs, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Sébastien BRIAND



La secrétaire de séance,  
Nathalie BULEUX